

DÉVELOPPEMENT DURABLE La Ville labellisée « Agenda 21 » jusqu'en 2017

La Ville de Montigny-lès-Metz vient de bénéficier du prolongement, sur deux années supplémentaires (2016/2017), de sa labellisation "Agenda 21 local France". Attribué par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, ce prolongement fait suite à la labellisation première de la Ville en février 2013. Il marque la reconnaissance nationale des engagements de la Ville en faveur du développement durable dans l'ensemble de ses actions.

L'Agenda 21 montignien

Initié en 2010, l'Agenda 21 montignien s'est construit en plusieurs étapes en concertation avec les habitants, les associations, les commerçants, les agents municipaux et les élus.

Un état des lieux approfondi, réalisé sur six mois par le bureau d'étude Aequilibrium Conseil, a d'abord permis d'identifier les atouts et les priorités d'action de la Ville en matière de développement durable.

Un plan de **54 actions concrètes** a ainsi été établi pour répondre aux enjeux du développement durable sur le territoire, concernant la citoyenneté, la solidarité, la qualité de vie, l'écologie ou encore l'attractivité de la ville.

En 2016, 10 actions sont en cours et 39 actions sont réalisées ; la Ville a déjà engagé plus de 75% des actions prévues par l'Agenda 21.

Quelques grandes actions

- **Piscine : économie d'énergie et accessibilité**

À l'été 2012 débute la réhabilitation de la piscine, pour aboutir à son inauguration deux ans plus tard, le 28 juin 2014. Plus fonctionnel et moderne, cet équipement structurant de la commune répond aux objectifs de qualité environnementale et d'accessibilité. Les chiffres de fréquentation témoignent de son succès auprès de tous. Nombre d'entrées (individuelles, scolaires, activités) en 2015 : 126 096.

- **Jardin des générations et jardin partagé : du lien avant tout**

Au jardin des générations, mise en place des « jeudis jardinés » : des scolaires, des personnes handicapées de l'ESAT et des seniors du Carrefour montignien se réunissent pour cultiver ensemble la terre et s'échanger trucs et astuces.

Le jardin partagé, inauguré en 2013, a été labellisé refuge LPO en 2015. Ce jardin, partagé comme son nom l'indique, permet de fédérer les habitants des immeubles alentour qui s'investissent dans son entretien. Une quinzaine de personnes adhèrent à l'association « La petite vigne » qui gère le jardin.

A ses côtés se trouve le jardin aux oiseaux, également labellisé LPO. Par sa structure et sa composition végétale, il offre aux oiseaux un environnement naturel adapté.

▪ Les prairies Jean-Marie Pelt : un hommage vivant

Jean-Marie Pelt était le parrain de l'agenda 21 montignien. Il était considéré comme le père de l'écologie urbaine et humaine, Pour lui rendre hommage, la Ville a donné son nom à l'un de ses espaces nature : le site du Haut-Rhône, désormais baptisé « Les prairies Jean-Marie Pelt ». Ce site a fait l'objet d'une restructuration complète durant ces dernières années. Il intègre les valeurs de partage et de protection de l'environnement chères à Jean-Marie Pelt. Il se compose, entre autre :

- d'un **verger partagé** : espace fleuri et fruitier d'environ 1550 m, traversé par une tonnelle en rondins : on y trouve pommiers, poiriers, mirabelliers, quetschiers, cerisiers, pêchers, framboisiers, abricotiers...
- du **Jardin des Découvertes** : 45 ares ouverts en 2014. Réservé aux scolaires pour un apprentissage de plein air, ce jardin abrite des arbres fruitiers, des plantations (fleurs, fruits, légumes...) une mare, un poulailler, un mini-golf, un hôtel à insectes
- D'un **éco-pâturage** : trois vaches *Highland Cattle* (Oma, Elena et Lenny) paissent sur une partie clôturée des prairies JMP, et participent ainsi à la biodiversité du site. Elles ont été très bien accueillies par les habitants, qui ont apprécié un recours naturel pour la régulation de la flore.

▪ Compostage collectif : un exemple à suivre

Dans un effort de réduction et de valorisation des déchets, la Ville a inauguré son premier composteur collectif – aussi l'un des premiers dans le département mosellan - au square des jardins sous la fontaine, en octobre 2015. Les habitants des immeubles alentour s'impliquent et en sont satisfaits. D'autres secteurs sont à l'étude pour bénéficier à leur tour d'un composteur collectif.

▪ Campagne de communication : « Respect, propreté, citoyenneté »

Lancée en 2015 avec la participation des agents de la municipalité, cette campagne vise à rappeler les règles essentielles du bien-vivre ensemble, dans le respect des autres et de l'environnement. Elle a été reconduite en avril 2016 avec le Conseil Municipal des Jeunes et leur slogan « Cap ou pas cap ? ». Des actions en faveur de la propreté et la distribution de cendriers portatifs ont permis aux jeunes édiles de diffuser des messages de respect et de citoyenneté.

À venir

▪ Quartiers militaires : une reconversion en attente

La Ville - encore en négociation avec l'Etat - souhaite intégrer les quartiers militaires Lizé et Reymond dans le tissu urbain existant : le but est d'offrir de nouvelles perspectives en termes de logements, d'équipements publics et de services. Ces terrains, qui représentent plus de 13 hectares en plein cœur de Montigny-lès-Metz, s'articuleront autour des principes de mixité urbaine, sociale et fonctionnelle.

▪ Salle Europa : une rénovation en 2017

Inaugurée en 1966, la salle Europa accueille près de 200 évènements chaque année. Les travaux de réhabilitation de cet équipement culturel débuteront en mars 2017 jusqu'à l'été 2018 et permettront de :

- Prendre en compte l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite
- Augmenter les performances thermiques et les dispositions à assurer la sobriété énergétique du bâtiment.
- Améliorer le confort d'utilisation (décoration intérieure, traitement acoustique)
- Améliorer son image extérieure et son intégration dans l'environnement

▪ L'Agenda 21 interne

Pour faire du développement durable une réalité au sein des services, un groupe de travail Club 21 interne a été constitué pour élaborer l'Agenda 21 interne. L'environnement, le bien-être des agents, les déplacements et la consommation responsable sont au cœur de ce travail. La formation de plus de 100 agents à l'éco-conduite et la participation des agents au nettoyage des berges du Canal de Jouy lors de la Semaine du développement durable ont ainsi été menées dans le cadre de l'Agenda 21 interne. Des éco-gestes sont aussi régulièrement publiés sur l'intranet.

■ Contact presse

Carole RICHTER 03.87.55.74.25 carole.richter@montigny-les-metz.fr
www.montigny-les-metz.fr > Page Facebook

